

LA COLLECTION PÉDAGOGIQUE DU FESTIVAL DU FILM D'HISTOIRE DE PESSAC

Dirigée par François Aymé et Julia Pereira

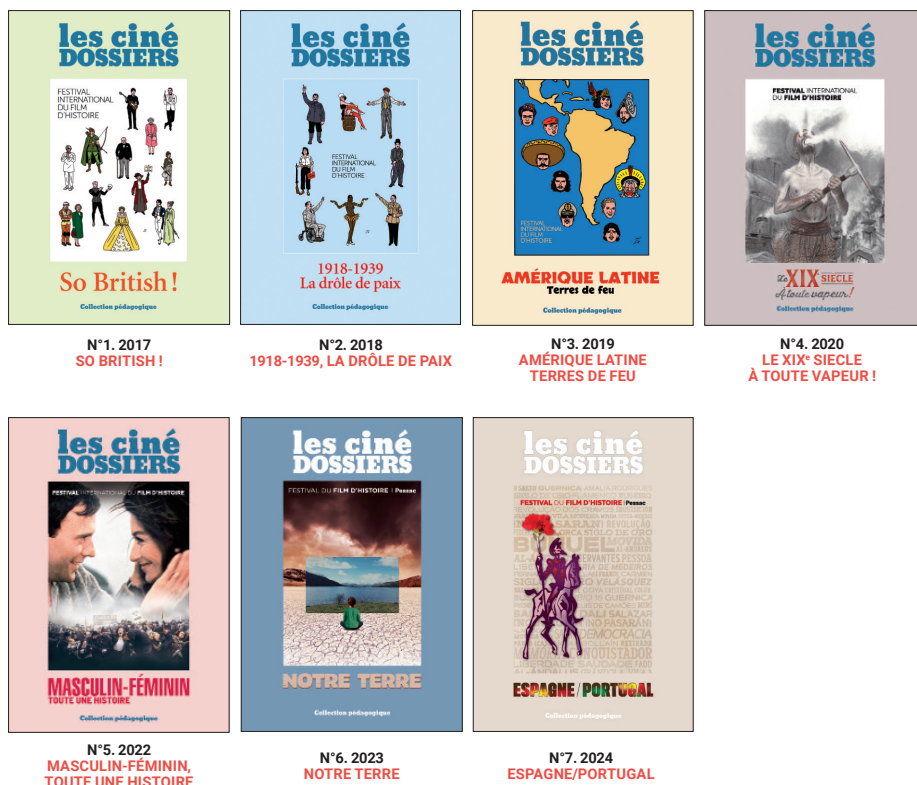
les ciné DOSSIERS



www.cine-dossiers.fr / www.cinema-histoire-pessac.com



CINÉ-DOSSIERS | COLLECTION PÉDAGOGIQUE



35^e ÉDITION **SECRET & MENSONGE**

12 CINÉ-DOSSIERS :

Algérie, sections armes spéciales

François Aymé

Les Algues vertes

Raphaëlle Rambert

Amen.

Patrick Richet

Green Zone

Frédérique Ballion

Imitation Game

Olivier Tournemine

Magdalene Sisters

Jean-François Baillon

Nos frangins

Julia Pereira

Opération Trump, les espions russes à la conquête de l'Amérique

Julia Pereira et Jean-Claude Raspiengeas

Propaganda, la fabrique du consentement

Mateusz Panko

Propaganda Kompanien, reporters du III^e Reich

Nicolas Patin

Le Savant, l'imposteur et Staline : comment nourrir le peuple ?

Éric Bonhomme

Snowden

Julia Pereira et Jean-Claude Raspiengeas



Genre

Documentaire
d'histoire

Adapté pour les niveaux

À partir de la 2^e

Disciplines concernées

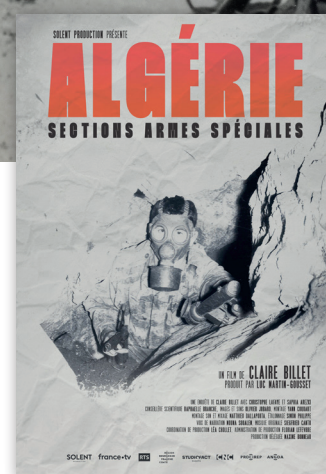
Histoire-Géographie ·
EMC · DGEMC ·
HGGSP

Algérie, sections armes spéciales

Un documentaire pédagogique basé sur une enquête très documentée qui, fait rare, révèle un mensonge d'État d'importance, 60 ans après : comment la France a, pendant la guerre d'Algérie, utilisé des armes chimiques interdites par la Convention de Genève (1925), qu'elle avait elle-même signée après le traumatisme de la Première guerre mondiale.

La cinéaste propose un travail d'enquête particulièrement ardu, qui s'appuie, en premier lieu, sur les recherches au long cours (7 ans !) menées par Christophe Lafaye. Malgré des refus d'accès à certaines archives militaires, l'historien a pu démontrer l'utilisation des armes chimiques par la France au cours de la Guerre d'Algérie. Démonstration complétée par la cinéaste, via des témoignages directs d'Algériens survivants des gazages de grottes et de plusieurs anciens soldats français qui ont participé à l'une des cent unités « spéciales », avec comme « héritage », mutisme, traumatisme et séquelles physiques. Leurs témoignages sont complétés par de rares photos particulièrement éloquentes. Enfin, les paroles d'experts dans le domaine des armes nucléaires, biologiques et chimiques, viennent parachever la démonstration. Ainsi Claire Billet décrit le contexte et l'ampleur de cette guerre chimique qui avait pour objectif de traquer les combattants du FLN, n'épargnant pas, au besoin, les civils. Elle n'hésite pas à

revenir sur des sites gazés et à animer des cartes montrant la multitude des opérations accomplies. Elle révèle comment les responsables politiques ont délégué, à compter de 1956, tout pouvoir aux militaires pour l'utilisation d'armes interdites. Avec la torture, l'utilisation du napalm ou le déplacement forcé des populations, la guerre chimique systématisée est l'un des manquements de la France à ses engagements internationaux de la Convention de Genève. Le film montre les stratégies de l'État pour dissimuler son action : langage codé, soldats tenus à la confidentialité, refus d'accès aux archives... Fait exceptionnel, dans un contexte de tension entre la France et l'Algérie, la diffusion initiale de ce documentaire produit par le service public (16 mars 2025) a été annulée puis reportée (8 juin 2025) avec maintien de sa diffusion sur France tv.



Un film de **Claire Billet**
France · 2025 · 0h53

Ce film révèle pour la première fois comment et à quelle échelle l'armée française a fait usage d'armes chimiques interdites durant la guerre d'Algérie. Comment ces opérations « spéciales », considérées comme stratégiques et efficaces par l'armée, ont été gardées secrètes, quelles en ont été les victimes algériennes et quels en sont les traumatismes et les séquelles pour les soldats français qui ont participé à ces opérations...

Enquête historique Christophe Lafaye et Claire Billet **Conseillère scientifique** Raphaëlle Branche **Repérages** Dr. Saphia Areski **Image et sons** Olivier Jobard **Montage et mixage son** Matthieu Dallaporta **Musique** Siegfried Canto **Production** Luc Martin-Gousset SOLENT production avec France Télévisions et la RTS

Enfumade et armes chimiques : une histoire méconnue, mensongère et secrète

1830-1871. GUERRE DE CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE ET PRATIQUE DE L'ENFUMADE

La compréhension de la guerre d'Algérie (1954-1962) ne peut se faire sans rappeler qu'elle s'adosse à une longue période coloniale ouverte en 1830, par une première guerre de conquête de l'Algérie par la France, qui ne se terminera qu'en 1871. Une « guerre de châtimeur » menée par le général Bugeaud au bilan incroyablement lourd : 500 000 morts côté algérien pendant les vingt premières années pour une population estimée alors à 3 à 4 millions d'habitants – 90 000 morts côté français. La litanie des témoignages des violences ordonnées par les officiers français (avec jusqu'à 100 000 hommes mobilisés) est terrifiante : politique de la terre brûlée avec razzias, massacres de civils, expropriations, dévastation de villages, viols généralisés et même décapitations avec sinistre compétition entre sabreurs et têtes rapportées en guise de trophée. Parmi les nombreuses exactions : l'enfumade. Au printemps-été 1845, des centaines de civils furent acculés dans des grottes puis asphyxiés. Les enfumades du Dahra, menées par le colonel Pélistier, firent plus de 700 victimes. Au moins trois expéditions ayant conduit à des enfumades furent ordonnées par des officiers français. Dans le film de Claire Billet, on voit la lithographie de Tony Johannot (musée de l'Armée, Paris) qui est l'unique représentation de ce crime de guerre.

14-18. PREMIÈRE UTILISATION INDUSTRIELLE DES ARMES CHIMIQUES

Le poilu avec masque de défense contre les gaz asphyxiants fait partie des images emblématiques de la Première guerre mondiale. Et pour cause, le développement industriel des armes chimiques changera la face de la guerre dans sa dimension militaire comme dans son impact psychologique à travers les souffrances, séquelles et la mortalité extrême dues aux armes chimiques. On rappellera que l'utilisation des armes chimiques était interdite avant 14-18 (conférence de La Haye, 1889), ce qui n'a pas empêché l'utilisation de gaz lacrymogène par les Français dès août 1914, puis, en octobre, d'obus à fragmentation avec agents irritants par les Allemands, qui développeront surtout, en 1915, l'utilisation du dichlore (qui détruit les poumons) et en 1917, le gaz moutarde (qui brûle les yeux, la peau et les muqueuses y compris à travers les vêtements et les masques). En 1916, l'armée française développe un mélange de phosgène et de chlore, surnommée l'étoile blanche, et qui sera responsable de 85% des tués par arme chimique.

1925. LE PROTOCOLE DE GENÈVE PROHIBANT LES GAZ CHIMIQUES, NI CONTRAIGNANT NI RESPECTÉ

Devant l'horreur du premier conflit mondial, l'impératif « plus jamais ça » s'impose dans les esprits et le protocole de Genève concernant « la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques » est signé en 1925. Mais ce protocole n'interdit pas la production, le développement, l'acquisition et le stockage d'armes chimiques, il interdit seulement son utilisation – sachant que des États se réservent le droit de l'utiliser en cas d'attaque avec armes chimiques. Ainsi dès 1935, l'Italie déroge au traité en utilisant des armes chimiques pour l'invasion de l'Éthiopie, et



© Jean Videnc.



© Olivier Jobard.

1. Masques contre armes chimiques pendant 14-18. 2. Grotte dans les Aurès, gazée pendant la guerre d'Algérie.

en 1941, c'est au tour du Japon qui utilise le gaz moutarde et le phosgène contre la Chine.

1956-1962. LES ARMES CHIMIQUES PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

Plus d'un siècle après la première guerre de conquête d'Algérie, l'armée française, malgré sa supériorité militaire va, à nouveau, se heurter à une résistance sous-estimée des combattants algériens via une guérilla non-conventionnelle avec attentats meurtriers. C'est donc en 1956, après plus d'un an de conflit, que l'armée, avec la validation du gouvernement, va s'inspirer de la pratique de l'enfumade en utilisant secrètement des stocks d'armes chimiques de 14-18 pour débusquer des combattants du FLN réfugiés dans les innombrables grottes des zones montagneuses de l'Algérie. Cette pratique interdite mais efficace perdurera toute la guerre à une échelle considérable : une centaine de sections « spéciales », entre 5000 et 10 000 morts estimés, parmi lesquels de nombreux civils.

2018-2025. DE LA TENTATIVE DE DIALOGUE À LA REPRISE DES TENSIONS

En 2018, le Président Emmanuel Macron reconnaît la responsabilité de la France dans la disparition de Maurice Audin, militant anticolonialiste soupçonné d'avoir aidé le FLN. En 2024, une commission mixte algéro-française, chargée du travail de mémoire sur la colonisation, se réunit. En 2025, ses travaux sont interrompus du fait d'une grave crise diplomatique entre la France et l'Algérie. C'est dans ce contexte, que le film de Claire Billet est déprogrammé le 21 mars 2025, avec maintien sur la plateforme France.tv et reprogrammation en juin.

Un dévoilement cinématographique empêché mais quasiment abouti

Il aura fallu près de 70 ans pour qu'un documentaire consacré à l'utilisation des armes chimiques pendant la guerre d'Algérie soit réalisé. C'est l'un des nombreux symptômes de la difficulté qu'ont pu avoir le cinéma et la télévision à mettre en récit ce conflit. C'est aussi comme une forme d'aboutissement d'un long processus de dévoilement des exactions de l'armée française pendant la guerre d'Algérie. Une guerre de décolonisation menée en opposition au droit des peuples à l'indépendance et à rebours du sens de l'histoire. Les traumatismes de la guerre traversent de nombreuses communautés dont les mémoires sont à fleur de peau (Algériens, immigrés et descendants, pieds-noirs, anciens appelés, harkis). Ainsi, la représentation de cette guerre est-elle extrêmement sensible et susceptible de renvoyer une image peu flatteuse, voire honteuse, de l'action de l'État français et de son armée. On soulignera ici que parmi les films emblématiques dédiés à la guerre d'Algérie, deux titres ne sont pas français : **La Bataille d'Alger** de l'Italien Gillo Pontecorvo et **Chronique des années de braise** de l'Algérien Mohammed Lakhdar-Hamina. Le premier, lauréat du Lion d'or en 1966, décrit la prise de contrôle de la Casbah d'Alger en 1957 par la 10e division parachutiste suite aux attentats du FLN – le cinéaste montrant notamment la pratique de la torture par l'armée française. Le second, lauréat de la Palme d'or en 1975, fait le récit des

En guerre(s)
d'Algérie de Rafael
Lewandowski et
Raphaëlle Branche.



prémices de la guerre d'Algérie (de 1939 à 1954), cette mise en perspective des causes de la guerre étant indispensable à sa compréhension.

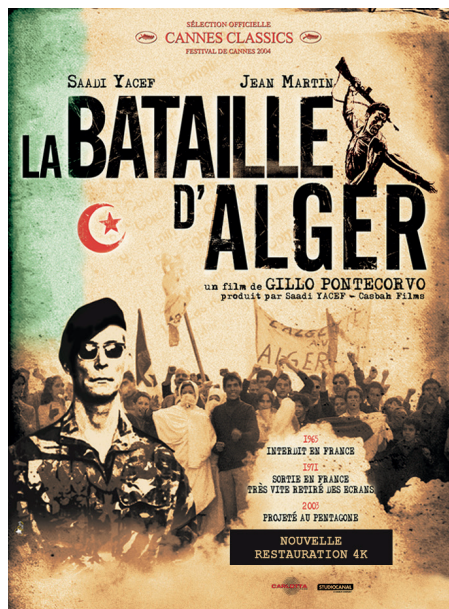
Si l'on reprend les principaux jalons de la représentation de la guerre d'Algérie, on notera que le premier obstacle est celui de la censure pendant la guerre. Ainsi **Le Petit Soldat** de Jean-Luc Godard, qui suit les pérégrinations d'un déserteur (avec dénonciation de la torture pratiquée par les deux camps), est interdit entre 1960 et 1963. De même pour **Octobre à Paris** (1962), un documentaire de Jacques Panigel, consacré à la répression meurtrière d'une manifestation pro-FLN le 17 octobre 1961 à Paris, le film est interdit et ne connaîtra une véritable sortie qu'en 2011 ! Sur ce sujet, c'est en 2005, qu'Alain Tasma prendra le relais pour la télévision, avec **Nuit noire, 17 octobre 1961**, puis Yasmina Adi, en 2011, avec **Ici on noie des Algériens**.

Dans les années 1970, trois films ouvriront le champ d'une représentation des violences de la guerre d'Algérie, ainsi que des exactions de l'armée française : **Avoir 20 ans dans les Aurès** (1972) de René Vautier, **R.A.S.** (1973) de Yves Boisset et **La Question** (1977) de Laurent Heynemann. Ces films marqueront l'opinion, connaîtront un véritable succès public (en particulier pour les deux premiers) mais se heurteront pendant de longues années à de nombreuses perturbations lors des projections ainsi qu'à la censure. Yves Boisset doit couper certaines scènes de torture, des allusions à la « gégène », aux « corvées de bois ». Et après que le livre *La Question* de Henri Alleg ait été retiré de la vente, son adaptation sera interdite aux moins de 18 ans. On notera que les titres cités n'ont quasiment jamais été diffusés à la télévision

publique à une heure de grande écoute, ce qui constitue une autre forme de censure. En 1979, dans un registre populaire, Alexandre Arcady raconte dans **Le Coup de sirocco** la blessure de l'exode des pieds-noirs en 1962. Bien plus tard, ce sera Philippe Faucon qui, par la fiction, se fera l'écho du drame des harkis avec **La Trahison** (2005) et **Les Harkis** (2022).

C'est en 1992, avec **La Guerre sans nom**, que Bertrand Tavernier et Patrick Rotman ouvrent une nouvelle page de la représentation de la guerre d'Algérie : des appelés prennent librement la parole dans leur documentaire fleuve. Place désormais aux protagonistes, aux images d'archives, à une nouvelle génération d'historiens et à la dénonciation ouverte des exactions, comme s'il avait fallu attendre 1999 et la reconnaissance officielle du conflit franco-algérien en tant que guerre pour que la télévision lui donne une large place et trouve ainsi des audiences considérables. Les anniversaires des accords d'Évian devenant les déclencheurs de films événement d'ampleur. En 2002, **L'Ennemi intime** (4 x 52mn) de Patrick Rotman ou le dévoilement sans fard de la torture ; en 2022, **C'était la guerre d'Algérie** (5 x 55 mn) de Georges-Marc Benamou, Mikhaël Ghmarasni, Stéphane Benamou et Benjamin Stora ou **En guerre(s) pour l'Algérie** (6 x 55mn) de Rafael Lewandowski et Raphaëlle Branche.

Deux angles morts notoires subsistent néanmoins dans cette représentation : le récit de la guerre de colonisation de l'Algérie par la France et le déplacement forcé de plus de 2 millions d'Algériens dans les camps de regroupement pendant la guerre d'indépendance.



5 questions à l'historien Christophe Lafaye

Christophe Lafaye, historien, co-auteur du documentaire et ancien officier de réserve dans l'armée française – Extraits de l'entretien publié dans *L'Humanité* le 11 mars 2025

Comment avez-vous découvert que l'armée française a recouru aux armes chimiques, interdites par le protocole de Genève, pendant la guerre d'Algérie ?

Tout a commencé durant la réalisation de ma thèse. Je travaillais sur l'armée française en Afghanistan, qui utilisait des retours d'expériences d'Algérie pour son entraînement. En 2011, j'ai suivi la préparation opérationnelle de sapeurs spécialisés, qui mettaient en œuvre certaines techniques de combats souterrains développées en Algérie. J'ai découvert l'existence des sections « armes spéciales » qui ont opéré de 1956 jusqu'à la fin de la guerre. Quatre ans plus tard, j'ai rencontré par hasard, à Besançon, Yves Cargnino, ancien combattant d'une de ces sections qui, du fait de son service, a subi de graves dommages aux poumons. Nous avons réalisé des entretiens et il m'a présenté d'autres anciens combattants, dont certains témoignent dans ce documentaire. J'ai pris conscience de l'ampleur de l'emploi de ces sections armes spéciales en Algérie et surtout des spécificités du recours aux armes chimiques.

Pourquoi et comment la France a-t-elle mené cette guerre chimique ?

En 1956, la France est confrontée à une montée en puissance de l'Armée de libération nationale (ALN) et à un

problème tactique : l'utilisation par les résistants des grottes et des souterrains, qui leur donne l'avantage en cas d'assaut. Pour le résoudre, l'état-major des armes spéciales expérimente le recours aux armes chimiques. Dans le film, nous détaillons toutes les étapes : depuis l'expérimentation, à partir de 1956, à son autorisation politique par le gouvernement français, suivie du développement sauvage des unités de sections armes spéciales et de sa rationalisation en 1959 jusqu'à la fin de la guerre. L'objectif de ces unités était double. D'abord offensif : gazer avec du CN2D des grottes occupées afin de pousser les Moudjahidines à en sortir. S'ils n'évacuaient pas, ils mouraient asphyxiés. Et préventif : contaminer régulièrement les grottes inoccupées pour rendre leur usage impossible.

Pouvez-vous estimer le nombre de morts ?

J'estime entre 5 000 et 10 000 le nombre de combattants algériens tués par armes chimiques. Par ailleurs, les Algériens ont un usage ancestral de ces grottes, elles ont toujours servi de refuge. Il n'y avait donc pas que des combattants qui s'y dissimulaient, mais aussi des villageois. Comme ce fut le cas à Ghar Ouchetouh les 22 et 23 mars 1959, où 118 habitants ont été assassinés par intoxication. Par la suite, des membres de ces unités spéciales sont décédés à cause de l'usage de ce gaz. Yves Cargnino en témoigne avec force dans le documentaire : « On a tué par les gaz et ça me tue encore maintenant. »

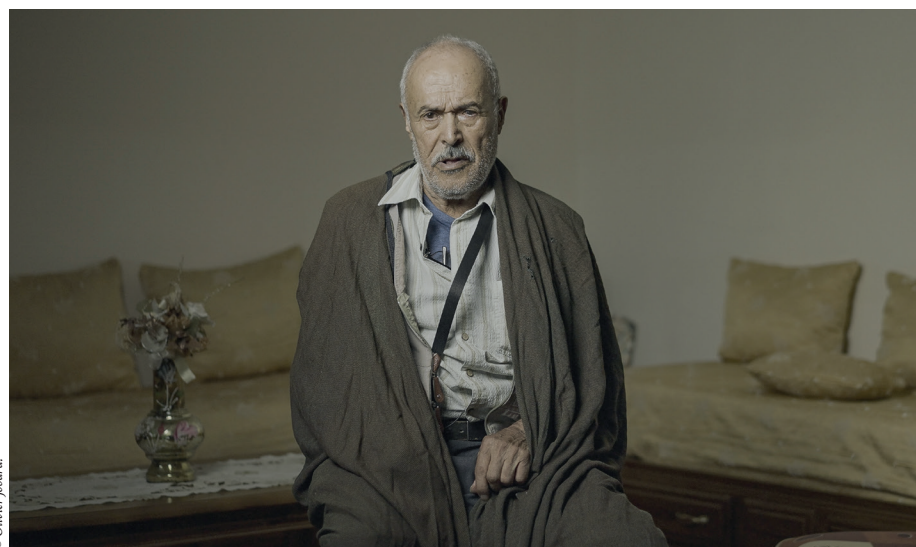
Comment expliquez-vous le fait que cette histoire soit restée méconnue ?

Les raisons sont multiples. Les premiers à avoir rompu le silence sont les anciens combattants qui ont publié des témoignages, le plus souvent à compte d'auteur. Mais les historiens ne s'en sont pas saisis à l'époque. Ensuite, il faut savoir que les archives sur la guerre d'Algérie ont été ouvertes en 2012 avant d'être refermées en 2019, à la faveur de la crise sur l'interprétation de la réglementation du secret-défense. Le premier historien à avoir réellement approfondi l'usage des armes chimiques en Algérie s'appelle Romain Choron. Cet officier de l'armée a dû cesser ses recherches après avoir été perquisitionné par la DGSI. Il n'a jamais été mis en examen et son affaire s'est terminée par un non-lieu. J'ai repris ses recherches et je peux affirmer désormais qu'une véritable guerre chimique a été menée en Algérie.

Est-ce que vous militez pour obtenir la reconnaissance de ce crime de guerre ?

Je me considère avant tout comme un historien. Mon travail est de trouver des sources et de les confronter pour établir des faits au plus proche de la vérité. Mais oui, d'une certaine manière, lorsqu'on travaille sur l'Algérie, il faut être militant parce que ce n'est pas un travail facile. Les portes vous sont fermées, les archives souvent aussi. Le sujet est toujours jugé sensible. Malgré tout, depuis près de trente ans, des historiens ont montré toute la spécificité du système des violences coloniales en Algérie. La révélation de l'emploi des armes chimiques est un nouveau pas vers la mise en lumière de la nature réelle de cette guerre. Mais je suis préoccupé : le savoir produit par le monde universitaire n'imprime pas la sphère publique. Nous montrons que la Terre est ronde, mais dans les discours on a l'impression qu'elle est toujours plate.

Ould Zaouache Latamen, ancien combattant du FLN, témoin dans *Algérie, sections armes spéciales*.



Guerre d'Algérie ou le règne de l'euphémisme

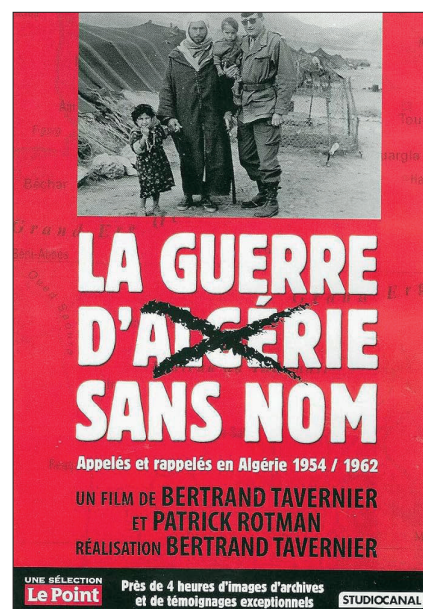
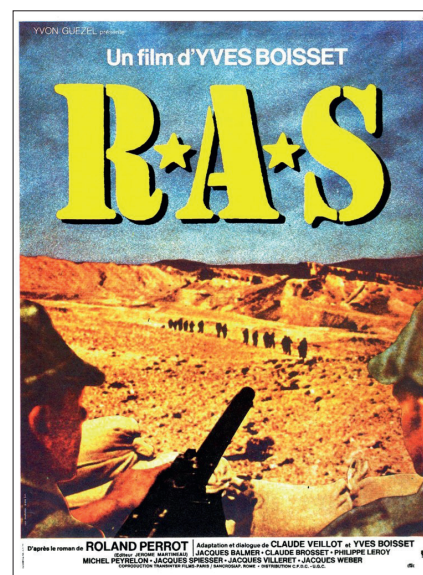
Claire Billet a titré son film *Algérie, sections armes spéciales* reprenant la rhétorique de l'armée française, une manière de souligner l'euphémisation des exactions commises. L'État français se plaçant lui-même en contradiction avec la Convention de Genève, remplacera, dans ses documents militaires, les termes « armes chimiques » par « armes spéciales ». Un euphémisme compris par tous les militaires impliqués dans ces sections et astreints à la confidentialité. Un rapport au secret (archives classifiées) et à l'euphémisation efficaces puisqu'il aura fallu presque 70 ans avant que l'ampleur de cette pratique ne soit révélée.

ARMES SPÉCIALES, GUERRE SANS NOM

Mais, c'est la guerre d'Algérie qui est elle-même euphémisée, pour ne pas dire niée, puisque pendant tout le conflit, l'État français parlera « d'événements d'Algérie », « d'opérations de maintien de l'ordre » ou encore de « mission de pacification ». L'Algérie fait alors partie du territoire national français à travers ses trois départements. Selon la logique héritée de la colonisation, la France ne saurait se faire la guerre à elle-même. « Nommer la guerre, ce serait reconnaître une existence séparée de l'Algérie, ce serait admettre une « autre histoire » » écrit l'historien Benjamin Stora. Cette rhétorique gouvernementale visant à minimiser l'importance et les enjeux du conflit n'abuse guère les populations qui, elles, utilisent l'expression « guerre

d'Algérie ». Dès novembre 1955, la revue *Esprit* dénonce dans un éditorial « les abominations d'une guerre sans nom ». L'expression sera reprise par Bertrand Tavernier et Patrick Rotman pour leur documentaire et s'imposera comme l'expression emblématique du déni de la guerre d'Algérie. Ce déni sera officiellement levé, en 1999, avec la reconnaissance des termes « guerre d'Algérie » par l'Assemblée nationale.

Cette euphémisation a des conséquences psychologiques et militaires très concrètes. Ainsi, puisqu'il ne s'agit pas officiellement d'une guerre, parallèlement à l'armée de métier, ce sont les appelés du contingent qui sont expédiés en Algérie, non pour faire la guerre, mais pour accomplir leur service militaire, celui-ci étant obligatoire et considéré à l'époque, comme une étape symbolique et incontournable de l'entrée dans l'âge adulte. De cette manière, l'État met en place tout un vocabulaire qui facilite le consentement à la participation active à la guerre d'Algérie dans des conditions extrêmement pénibles : entre 18 et 28 mois, loin de sa famille avec de rares permissions, sans communications téléphoniques, et possiblement dans des situations de danger mortel. Cette négation du statut de guerre aura également des conséquences pour les anciens appelés « d'Algérie » : ils attendront la loi du 9 décembre 1974 pour se voir octroyer leur « carte du combattant » et ainsi commencer à toucher une pension.



Olivier Lepick, spécialiste des armes chimiques et biologiques, commence son propos conclusif par un euphémisme XXL [00:51:45] : « *La France n'a pas fait que des choses extraordinaires pendant la guerre d'Algérie* ». Cette pratique de l'euphémisation, de la périphrase ou de l'antiphrase peut donner lieu à un travail de recherche et de discussion autour des exemples précités et suivants :

· **Accords d'Évian** : À la fin d'une guerre, on parle d'armistice puis de traité de paix.

Pourquoi a-t-on parlé d'« accords » ?

L'Algérie a, in fine, accédé à son indépendance, pourquoi le mot « défaite », pour la France, n'est-il jamais utilisé ?

· **Corvée de bois** : expression pendant la guerre d'Algérie pour désigner une exécution arbitraire. L'expression renvoyant

au fait, pour un soldat français, d'envoyer un prisonnier du FLN en corvée de bois et de le fusiller en prétextant qu'il a essayé de s'échapper.

· **Gégène** : argot militaire désignant le générateur électrique portatif utilisé pour la torture pendant la guerre d'Algérie. À l'instar de la corvée de bois, on soulignera le registre familier de nature à banaliser ou à relativiser une pratique criminelle.

· **Indigène** : originellement, le mot « indigène » désigne les habitants installés depuis plusieurs générations sur un territoire. Pendant la période coloniale, le terme « indigènes » désignait la population arabe en la distinguant des populations « européennes », pourtant les Pieds-noirs étaient également présents en Algérie française, pour la plupart,

depuis plusieurs générations.

Pourquoi le sens du mot indigène est-il différent dans le contexte de la colonisation ? Quelles sont les connotations qui peuvent lui être rattachées ?

· **R.A.S.** : C'est le titre du film de Yves Boisset qui résume les violences de la guerre par l'abréviation militaire de « Rien à Signaler », une antiphrase pour souligner le silence de l'armée et de l'État sur les exactions commises.

· **Torture** : la torture étant une violence officiellement interdite mais pratiquée par l'armée pendant la guerre d'Algérie, le vocabulaire utilisé par les tortionnaires évoque, de manière allusive et euphémisante, des interrogatoires « sous la pression », « forcés », « physiques » ou encore « sous la contrainte ».

Le poids du secret

Parmi les crimes de guerre de l'armée française en Algérie, l'utilisation des armes chimiques est celui qui a été révélé le plus tardivement. Voici un travail d'analyse, à partir du film, pour comprendre le pourquoi et le comment.

LES RAISONS D'UN SECRET LONGTEMPS GARDÉ

La France est signataire du Protocole de Genève (cf. p. 2), elle souhaite donc dissimuler le fait qu'elle a enfreint cet engagement. La France aime également à rappeler qu'elle est « la patrie des droits de l'homme ». De plus, en 1993, c'est à l'initiative du Président François Mitterrand, qu'à la Conférence de Paris réunissant 130 pays, l'utilisation, le stockage et la fabrication d'armes chimiques sont définitivement interdits [00:43:15]. La révélation de l'utilisation des armes chimiques était donc susceptible de nuire significativement à l'image de la France.

LES MOYENS DU SECRET DANS LES SPHÈRES MILITAIRES, POLITIQUES, MÉDIATIKES

Au sein de l'État et de l'armée, on l'a vu, la pratique des armes chimiques est soumise à la confidentialité la plus stricte. En 1962, les sections sont dissoutes et les archives classifiées. Du point de vue militaire, le secret est donc scellé. Jusqu'à refuser pendant de longues procédures d'indemniser un soldat français victime des séquelles des gaz toxiques [00:46:47]. La cinéaste souligne qu'Alain Richard, ancien Ministre de la Défense, est le seul représentant de l'armée et du personnel politique à avoir accepté de témoigner [00:06:01]. L'utilisation des armes chimiques a été validé secrètement par le gouvernement qui délègue totalement le pouvoir de mise en œuvre à l'armée, en Algérie, loin de la métropole. La sphère politique est donc quasiment exclue de cette question : aucun débat à l'Assemblée nationale (contrairement aux enfumades du XIX^e siècle qui étaient rendues publiques car non illégales).

Et du côté de la presse ? Comme cela peut encore être le cas aujourd'hui (cf. guerre à Gaza), l'accès de la presse aux zones de conflit de la guerre d'Algérie était soit interdit, soit contrôlé. La presse est alors soumise à une censure et les quelques éditeurs et organes de presse qui dénoncent les violences arbitraires se concentrent sur la torture, les disparitions ou exécutions



Amar Aggoun, témoin, survivant d'un gazage toxique pendant la guerre d'Algérie

arbitraires. Le gazage des grottes est géographiquement invisible : éloigné et inaccessible.

Restent les protagonistes et les témoins que l'on retrouve dans le film. Pour les protagonistes, outre la consigne de confidentialité, l'État peut compter sur la chappe de plomb qui va tomber sur l'ensemble de la société française. Comme l'explique Raphaëlle Branche dans Papa, qu'as-tu fait en Algérie ? Enquête sur un silence familial, pendant de longues décennies, c'est le mutisme qui va s'imposer. La guerre d'Algérie est une guerre coloniale perdue, sans héros, sans victoires, sans fierté avec ses crimes de guerres que l'on préfère taire même s'ils sont imprimés dans les mémoires. Ainsi, le soldat Vidalenc déclare-t-il [00:21:48] : « Nous avons été nombreux à ne plus vouloir en entendre parler. D'ailleurs personne ne nous a rien demandé. Ça a été un mutisme total. ». Un mutisme paradoxal tant la persistance du traumatisme des soldats des sections spéciales impressionne le spectateur : « Il y a des choses dont j'ai honte encore maintenant » (soldat Jacques Luret [00:14:30]). « L'odeur du gaz, je la sens encore, il est mémorisé et puis la mort aussi je la sens » (soldat Armand Casanova [00:24:00]). « Je ne me suis pas endormi une fois sans penser à l'Algérie » (soldat Jean Vidalenc [00:22:03]). Ceux qui savent, en France, ne veulent ou ne peuvent pas parler à quelques exceptions près : quelques soldats et officiers témoigneront dans une poignée d'ouvrages autobiographiques, pour certains publiés à compte d'auteur (dont Armand Casa-

nova et Jean Vidalenc). Mais il s'agit d'anonymes qui seront quasi inaudibles. Un crime est rarement rendu public par ceux qui l'ont perpétré, plus souvent par des témoins, des victimes survivantes ou bien les proches de ces dernières. Algérie, armes sections spéciales donne donc la parole, pour la première fois dans un documentaire français, à des témoins qui étaient enfants au moment des faits.

Ainsi Mohamed Ben Slimane Laabaci évoque le gazage de 150 villageois les 22 et 23 mars 1959, à la Grotte de Ouchatour dans les Aurès [00:30:11] : « On les as vus sortir des cadavres. Tu ne pouvais pas les reconnaître, ils étaient tout bleus. Il fallait regarder les vêtements pour pouvoir les identifier ». Amar Aggoun complète [00:31:43] : « Quand ils ont tiré on a uriné dans des pots. On a enlevé nos chemises, on les trempait dans l'urine pour protéger nos visages. C'est pour ça que les gaz toxiques n'ont pas eu d'effet sur nous. Mais nous on était jeunes, ils nous ont fait sortir. Quand on était à 500m, ils ont fait exploser la grotte. Écoute. 118 martyrs sont morts ici dans la grotte ». Les dépouilles sont restées dans la grotte jusqu'à l'indépendance.

Le constat est que ces témoignages, s'ils ont été entendus en Algérie (cf. monument aux morts de la grotte Ouchatour [00:33:36]), ils n'ont pas franchi la Méditerranée avant le documentaire de Claire Billet. Là encore, il s'agit d'anonymes, résidant dans des villages reculés, et qui plus est Algériens : leur voix aura donc mis plus de 60 ans pour atteindre la télévision publique française.

Christophe Lafaye et Claire Billet, des révélateurs d'histoire

Pour lever les secrets et les mensonges du temps présent, les médias et le cinéma ont valorisé ces dernières décennies la figure du lanceur d'alerte et du journaliste d'investigation (cf. ciné-dossiers *Les Algues vertes*, *Le Monde selon Monsanto*, *Erin Brockovitch*, seule contre tous, *Snowden*). Pour les secrets et mensonges du passé, il s'agit ici de montrer comment les historiens et les cinéastes peuvent œuvrer avec obstination et méthode à la révélation de faits avérés mais dissimulés (cf. ciné-dossier *Magdalene Sisters*).

L'historien Christophe Lafaye fait le constat préalable qu'en 2018, parmi 667 thèses de langue française consacrées à la guerre d'Algérie, aucune n'aborde réellement la question des armes chimiques pendant cette guerre. Il existe alors seulement une thèse de l'Allemand Fabien Klose qui a pu bénéficier d'une dérogation pour consulter les cartons d'archives du Service historique de la défense. Cette thèse a été soutenue avant la promulgation de la loi de 2008 sur les archives, « or beaucoup des fonds cités sont maintenant interdits aux chercheurs ». Il ajoute qu'un officier spécialiste de l'armée de terre a entamée, en 2015, une recherche doctorale intitulée « La guerre des grottes menée par l'armée française au cours des guerres non-conventionnelles de 1800 à 2011 ». Une recherche brutalement interrompue en 2019, suite à une perquisition de la DGSI sur un soupçon de compromission du secret de la défense nationale. Trois ans plus tard, cet étudiant n'avait toujours pas été mis en examen, mais sa carrière était brisée. Christophe Lafaye relève que « l'accès aux archives permettant de documenter l'usage des armes chimiques en Algérie » fait l'objet d'obstructions légales (article L. 2013-2 II, sur les archives incommunicables). Un arsenal qui permet de dissimuler les sujets sensibles. L'historien [00:07:00] va néanmoins pendant sept longues années « éplucher » les archives déclassifiées pour accéder à la réalité des faits : consignes militaires, chronologie, ampleur des missions. Mais il va se heurter au refus des autorités militaires pour l'accès à certaines archives dites « incommunicables ». Le prétexte fallacieux qui lui est opposé est qu'il pourrait lui-même avoir les moyens « d'élaborer, de localiser ou d'utiliser des armes de destruction massive » s'il avait accès à ces documents.



Yves Carminot, ancien soldat des sections des armes spéciales.

Mais sa persévérance va payer, il finit par avoir accès à un premier carton d'archives puis à un autre... Il va compléter sa recherche par le repérage et la lecture de précieux ouvrages de témoignages d'anciens militaires ayant appartenu aux sections spéciales (cf. références), dont le premier fut publié dès 1961 (*La Grotte de Georges Buis*). On le voit des brèches (peu nombreuses mais tangibles) dans ce mur du silence ont surgi très tôt. Et puis, Christophe Lafaye va transformer son travail d'historien en celui d'enquêteur [00:09:49] en se tournant vers les sites de vente en ligne, la quête de fonds privés, la cave des anciens soldats, les greniers de leurs descendants. Il va ainsi avoir accès à de précieux documents : en particulier des photographies de collections privées qui permettent de traduire visuellement la réalité des situations. En ces temps de profusion d'images qui ont souvent pour fonction de « valider » le fait que quelque chose s'est « réellement passé », il est essentiel de rappeler que les opérations de gazage des grottes pendant la guerre d'Algérie n'ont jamais été filmées. Claire Billet et Christophe Lafaye vont ensuite valoriser certaines informations militaires en cartographiant les gazages, ce qui permet de les situer mais également de prendre conscience de l'ampleur de ces opérations [00:18:16].

De son côté, la réalisatrice Claire Billet va donner une dimension filmique, narrative, documentée et incarnée. Elle va prendre le parti de retourner sur les sites algériens concernés : comme pour une reconstitution dans le cadre d'une

enquête mais aussi pour rendre très concrète la réalité des faits et des lieux. Et elle va donner la parole, librement, aux anciens soldats français comme aux survivants et proches des victimes.

La réussite de leur film repose justement dans l'établissement de faits historiques longtemps cachés alliés à la recherche de la compréhension de leur impact humain à travers le temps.

On soulignera ici que le documentaire, finalement diffusé en juin 2025 sur France 5 et financé en large partie par le service public (le film est coproduit par la Suisse) donne une visibilité et un impact exceptionnel aux travaux de recherche de l'historien Christophe Lafaye, sans comparaison aucune avec celle d'une publication historique classique. Le documentaire d'histoire est ainsi une arme puissante pour combattre les secrets d'État : les nombreuses réactions médiatiques à la déprogrammation initiale du film en attestent.

Analyser la nature des informations délivrées, d'une part, par les archives (données brutes militaires, consignes, dates, produits utilisés, sections concernées...) et, d'autre part, celles données par les témoins (les séquelles physiques du gazage, les traumatismes persistants, le ressentiment...).

Repérer dans la bibliographie de la page références la chronologie des publications consacrées aux armes chimiques pendant la guerre d'Algérie. Expliquer pourquoi le documentaire de Claire Billet a eu un impact médiatique plus important que ces livres.



Bibliographie

Livres

· **Yvonnick Denoël et Renaud Meltz** (sous la dir.), *Mensonges d'État. Une autre histoire de la Ve République*, Nouveau Monde, 2025. Chapitre 4 : « Les mensonges d'État et la guerre d'Algérie » : l'obstruction d'accès aux archives du ministère des Armées ; les tabous du chimique et de la guerre d'Algérie (p. 83 à 88) ; la guerre souterraine et l'usage des armes chimiques en Algérie (1954-1962) par Christophe Lafaye (p. 166 à 174). Une synthèse courte, accessible, en deux parties, unique et documentée pour l'analyse du film. Bibliographie en fin de chapitre.

· **Georges Buis** (Général), *La Grotte*, Le livre de poche, 1961, Réédition 1972. Premier témoignage publié contemporain de l'utilisation des gaz toxiques en Algérie.

· **Roger Clair**, *Commando spécial. Algérie 1959-1960, témoignage sur la guerre des grottes et les gaz de combat*, Pygmalion, 1997. Second témoignage publié par un ancien appelé du 77^e bataillon du génie.

· **Yves Le Gall**, *Le génie en Algérie et les sections spécialisées dans la réduction des grottes (1960-1962)*, France Europe, 2001.

· **Armand Casanova**, *Ma guerre des grottes en Algérie vécue en tant que caporal-chef*, à compte d'auteur, 2003. Un témoignage de l'un des protagonistes de l'Algérie, sections armes spéciales.

· **Jean Vidalenc**, *Les Rats des Aurès. Les gens du génie dans la guerre d'Algérie*, à compte d'auteur, 2015. L'autre témoignage écrit par l'un des protagonistes du film de Claire Billet.

· **Raphaëlle Branche**, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ? Enquête sur un silence familial*, La découverte, 2020. À partir d'une enquête auprès de 200 familles, l'historienne analyse les raisons du mutisme autour de la guerre d'Algérie à l'intérieur des familles et dans la société française. Un livre de référence pour comprendre la dimension potentiellement traumatique, honteuse ou secrète de l'Algérie pour les anciens appelés.

· **Tramor Quemeneur** (sous la dir.), **Ouanassa Siari Tengour et Sylvie Thénault**, *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*, Bouquins, 2023. Le livre de référence global récent sur la guerre d'Algérie par une nouvelle génération d'historiens.

· **Jacques Ferrandez**, *Carnets d'Orient 1830-1954, Carnets d'Algérie 1954-1962 et Suites algériennes 1962-2019*, Casterman, 1987 à 2023. Une série de BD documentée et accessible à un public jeune qui retrace l'histoire de l'Algérie coloniale puis indépendante. Très utile, notamment pour illustrer les débuts de la conquête de l'Algérie (pour laquelle il n'y a pas de film).

Revue

· *La première Guerre d'Algérie*, *L'Histoire* N° 532, juin 2025. Dossier complet avec article d'Alain Ruscio sur les exactions de l'armée

française pendant la guerre de conquête et article de Tramor Quemeneur « Bugeaud en procès », avec références aux enfumades.

Filmographie

· *La Bataille d'Alger* Gillo Pontecorvo, Algérie-Italie, 1966. Un classique reconstituant l'intervention des parachutistes dans la Casbah d'Alger en 1957 après les attentats du FLN. Lion d'or à Venise. Adapté en partie des *Souvenirs de la Bataille d'Alger* de Yacéf Saadi, un des chefs militaires du FLN à Alger qui joue son propre rôle dans le film.

· *Chronique des années de braise* de Mohammed Lakhdar-Hamina, Algérie, 1975. Une fresque classique retraçant les prémices de la guerre d'Algérie. Palme d'or à Cannes.

· *Avoir 20 ans dans les Aurès* de René Vautier, France, 1971.

· *R.A.S.* d'Yves Boisset, France, 1973. Les deux premiers films français réalistes qui dénoncent la violence et les exactions pendant la guerre d'Algérie, racontées à hauteur de simple soldat. Deux films qui ont marqué l'opinion et qui peuvent illustrer certaines situations concrètes de guérilla.

· *La Question* de Laurent Heynemann, France, 1977. L'adaptation du livre éponyme de Henri Alleg dénonçant la pratique de la torture par l'armée française dès 1957, publié aux éditions de minuit.

· *L'Ennemi intime* de Patrick Rotman, France, 2024, 4 x 52mn. Un documentaire de référence qui revient sur la pratique de la torture par l'armée française avec l'intervention d'anciens tortionnaires.

· *Papa, t'étais où en Algérie ?* de François Aymé, France, 2025. Inspiré des travaux de Raphaëlle Branche, une enquête familiale consacrée à une fratrie de quatre anciens appelés d'Algérie menée par le fils de l'aîné d'entre eux.

Ressources en ligne

· www.lemonde.fr
Simon Roger, « Guerre d'Algérie : le report d'un documentaire sur le recours aux armes chimiques par l'armée française suscite la polémique », article publié le 15 mars 2025, *Le Monde Afrique*.

Podcasts

· www.radiofrance.fr/franceinter
« La première guerre d'Algérie ». Affaires sensibles, diffusé le 22 septembre 2025. Avec l'historien Alain Ruscio.

Ciné-dossier rédigé par François Aymé, délégué général du Festival du film d'histoire, auteur-réalisateur.

Coordination éditoriale : François Aymé et Julia Pereira.